



# RAPPORT ANNUEL

## 2019 . 2020

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE

3  
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

5  
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

6  
PORTRAIT DE L'ORGANISATION

8  
MEMBRES DU CONSEIL  
DES COMMISSAIRES

9  
SERVICES ADMINISTRATIFS

11  
TRAITEMENT DES PLAINTES

12  
GESTION DES SITUATIONS  
D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

16  
RAPPORT ANNUEL 2019-2020  
DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

17  
RÉALISATIONS DU PLAN  
D'ENGAGEMENT VERS  
LA RÉUSSITE 2018-2023

18  
ORIENTATION 1  
Améliorer la réussite et la persévérance  
scolaires de nos élèves jeunes et adultes

26  
ORIENTATION 2  
Bonifier l'expérience éducative  
au sein de nos établissements

31  
LOI SUR LA GESTION ET  
LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

32  
RÉSULTATS FINANCIERS 2019-2020 ET  
SITUATION FINANCIÈRE DU CENTRE DE  
SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE

## TABLE DES MATIÈRES

**Cliquez sur la page  
de votre choix  
pour vous y rendre  
directement**

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020  
Bibliothèque nationale du Canada, 2020

Le rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire  
de la Capitale est une publication du Secrétariat général  
et de la Direction de l'information et des communications.  
Direction: Érick Parent  
Coordination: Vanessa Déziel  
Révision linguistique: Bla bla rédaction  
Conception et graphisme: Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web  
du Centre de services scolaire de la Capitale au [cscapitale.qc.ca](http://cscapitale.qc.ca).

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Ministre de l'Éducation du Québec,

Madame,  
Monsieur,

L'année scolaire 2019-2020 s'est déroulée dans un contexte exceptionnel, qui a montré plus que jamais que le personnel scolaire sait faire preuve de résilience, de mobilisation et d'engagement. Malgré les différents défis auxquels nous avons fait face, tous les acteurs de notre milieu ont continué de guider leurs actions en fonction de notre objectif principal, celui de contribuer à la qualité de l'expérience éducative et à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

Le présent rapport annuel fait état de l'évolution des axes d'intervention des deux orientations de notre Plan d'engagement vers la réussite, soit « améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes » et « bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements ». À ce sujet, il faut noter que la date d'échéance de ce plan est reportée en 2023, à la demande du ministère de l'Éducation du Québec. Par ailleurs, différentes réalisations concrètes sont présentées pour illustrer les initiatives qui ont été mises en œuvre dans nos établissements afin de soutenir le déploiement de ces orientations.

Le 8 février 2020, le gouvernement du Québec a adopté le projet de loi 40, intitulé *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, ce qui a mis fin au mandat du conseil des commissaires. Le 15 juin 2020, la Commission scolaire de la Capitale a amorcé sa transformation en devenant officiellement le Centre de services scolaire de la Capitale, administré par le directeur général du 9 février au 15 octobre 2020, puis par un conseil d'administration à compter du 15 octobre 2020.

Nous tenons d'ailleurs à remercier sincèrement l'ex-présidente de la commission scolaire, madame Manon Robitaille, ainsi que tous les commissaires pour leur engagement et leurs réalisations en soutien à la réussite éducative des élèves tout au long de leur mandat. Leur implication auprès des milieux a permis de concrétiser de nombreux projets et a amélioré, de la sorte, la vie de la communauté.

Finalement, depuis la mi-mars, notre organisation, les membres de notre personnel, nos élèves et leurs familles ont été appelés à s'adapter et à se réinventer dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Malgré les difficultés imposées par cette situation, diverses initiatives ont vu le jour dans nos établissements pour rendre cette période hors du commun la plus enrichissante possible. Nous avons alors été témoins d'une créativité débordante et d'une grande capacité d'adaptation de la part des équipes-écoles. Ces circonstances viennent teinter le présent rapport annuel.

Bonne lecture!

Le directeur général,



**Pierre Lapointe**

## Faits saillants 2019-2020

### Un taux de diplomation et de qualification à la hausse et une réduction importante de l'écart entre les garçons et les filles

L'indicateur principal que constitue le taux de diplomation et de qualification est basé sur l'état de la diplomation et de la qualification des élèves des cohortes de 1<sup>er</sup> secondaire, après sept ans. Les réalisations décrites dans le présent rapport annuel, de même que celles exposées au cours des dernières années, ont sans nul doute contribué à la poursuite de cette tendance à la hausse de notre taux de diplomation et de qualification, qui atteint maintenant 73,5%.

La diversification des programmes offerts et les nombreuses initiatives liées notamment à la robotique, à la programmation et à l'intégration du numérique dans nos milieux sont assurément des facteurs qui contribuent non seulement à la réussite des élèves, mais également à la réduction importante de l'écart entre la diplomation des garçons et des filles, qui est maintenant de 6,2%. Les actions posées pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires de nos élèves au cours des dernières années continuent donc de donner des résultats bénéfiques.

### Des espaces supplémentaires pour une clientèle en constante croissance

Encore une fois, la clientèle poursuit son augmentation dans notre organisation, principalement au primaire et au secondaire; elle atteint cette année plus de 29 000 élèves. Cette forte augmentation exerce une pression sur l'espace disponible dans les écoles. En 2019-2020, des investissements majeurs ont permis la réalisation de plusieurs projets d'acquisition et d'agrandissement financés par le ministère de l'Éducation.

- **Nouveau centre Morse pour l'ÉMOICQ**

Le Centre de services scolaire de la Capitale a fait l'acquisition d'un centre pour l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOICQ), à proximité du centre Semple et dans le même parc industriel. Il s'agit d'un projet de 12 millions de dollars.

- **Inauguration de l'agrandissement à l'école Alexander-Wolff**

Au terme des travaux d'agrandissement de l'école Alexander-Wolff, entamés en 2018-2019, 15 locaux ainsi qu'un nouveau plateau sportif ont été ajoutés. Il s'agit d'un investissement de 13 millions de dollars pour cette école primaire située à Shannon.

- **Inauguration de l'agrandissement à l'école de l'Aventure**

L'école de l'Aventure, située dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, a inauguré deux classes de maternelle 4 ans, deux classes de maternelle 5 ans et six autres classes au primaire. Le projet représente un investissement de 6,7 millions de dollars.

### Des activités éducatives à la maison dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

Dès la fermeture des écoles au printemps 2020, nous avons créé et diffusé sur le Web des capsules intitulées [Lire, jouer, bouger](#) pour permettre aux jeunes de rester actifs physiquement et intellectuellement. Les contenus proposaient aux parents et à leurs enfants des activités quotidiennes, à la fois ludiques et éducatives, de même que plusieurs ressources et références. Promues sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram), elles visaient les petits d'âge préscolaire ainsi que les élèves du primaire et du secondaire.

### L'expertise du personnel en temps de pandémie

Au printemps 2020, l'Université TÉLUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, a mis à la disposition du personnel enseignant des formations en ligne pour qu'il puisse se familiariser avec les meilleures pratiques de l'enseignement à distance.

### Les tests de qualité de l'eau

À la suite de la réception des directives du ministère de l'Éducation du Québec quant à la détection du plomb dans l'eau potable, le Centre de services scolaire de la Capitale a effectué les tests de qualité de l'eau dans ses établissements primaires pendant l'année scolaire 2019-2020. Les analyses se sont échelonnées sur plusieurs mois, et ce, dans le respect des échéances exigées par le Ministère.

Une fois l'école testée, une communication aux parents a été diffusée par la direction pour résumer l'état de la situation. Ayant pour objectif d'offrir un environnement sain et sécuritaire à tous les élèves et membres du personnel, le Centre de services scolaire de la Capitale a affiché les consignes d'utilisation des points d'eau lorsqu'un de ceux-ci présentait des résultats non conformes à la norme et il a entamé la planification des travaux correctifs à apporter, conformément à la procédure transmise par le Ministère.

# PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

## La vision, la mission, les valeurs, les enjeux et les attentes du milieu

### La vision

Situé au cœur de Québec, le Centre de services scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Il mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Il maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

### La mission

Offrir aux jeunes et aux adultes de son territoire des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.

Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.

Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

### Les valeurs

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein du Centre de services scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui sont responsables de la diriger.

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre Centre de services scolaire sont les suivantes :

#### POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**La compétence** de son personnel.

#### POUR LA PERSONNE

**Le respect et la collaboration** dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

#### POUR LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

**La responsabilisation** dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.



### Les enjeux et attentes du milieu

1. La prise en compte des besoins des élèves, selon les milieux et leurs caractéristiques.
2. La réponse de l'organisation à la croissance soutenue de l'effectif scolaire au primaire et au secondaire.
3. Le défi de recrutement d'élèves à la formation professionnelle.
4. La reconnaissance de la contribution de l'éducation des adultes à la diplomation.
5. La nécessité d'entrer dans l'ère du numérique à tous les ordres d'enseignement.
6. La qualité de l'expérience éducative sur le plan de l'environnement physique.

# PORTRAIT DE L'ORGANISATION

Le Centre de services scolaire de la Capitale est le centre de services scolaire qui compte le plus d'élèves dans la région de la Capitale-Nationale.

Il est le 2<sup>e</sup> centre de services scolaire en importance en ce qui a trait au nombre de programmes d'études professionnelles.

Il gère un budget annuel de plus de 379 millions de dollars.

Le conseil des commissaires, en fonction jusqu'au 8 février 2020, était composé de 12 élus, dont 1 président élu au suffrage universel, et de 4 commissaires parents représentant les secteurs primaire, secondaire, EHDAA et général.

Le 15 juin 2020, la Commission scolaire de la Capitale a amorcé sa transformation en devenant officiellement le Centre de services scolaire de la Capitale, administré par le directeur général du 9 février au 15 octobre 2020, puis par un conseil d'administration à partir du 15 octobre 2020.

66  
ÉTABLISSEMENTS

CLIENTÈLES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE				
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Préscolaire	2 591	2 648	2 669	2 706
Primaire	13 170	13 603	13 993	14 457
Secondaire	7 270	7 382	7 474	7 743
<b>Total partiel</b>	<b>23 031</b>	<b>23 633</b>	<b>24 136</b>	<b>24 906</b>
Formation professionnelle	3 103*	2 814*	2 542*	1 910*
Formation générale des adultes	2 284*	2 276*	2 181*	2 191*
<b>TOTAL</b>	<b>28 418</b>	<b>28 723</b>	<b>28 859</b>	<b>29 007</b>

\* Équivalents temps plein.

## L'effectif scolaire

Le Centre de services scolaire est riche de la diversité de son effectif scolaire composé **DE PLUS DE 29 000 ÉLÈVES**:

9,3% au préscolaire  
49,8% au primaire  
26,7% au secondaire  
6,6% à la formation professionnelle  
7,6% à l'éducation des adultes

## Les ressources humaines

Le Centre de services scolaire figure parmi les 10 plus importants employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Il compte plus de **6 300 EMPLOYÉS**, répartis comme suit:

3 196 membres du personnel enseignant  
2 649 membres du personnel de soutien  
283 professionnels  
186 gestionnaires

## Les établissements

Le Centre de services scolaire est responsable de l'entretien et du maintien de 82 immeubles. Parmi ces immeubles, on compte **66 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET 3 CENTRES ADMINISTRATIFS**, soit:

45 écoles primaires  
3 écoles primaires-secondaires  
9 écoles secondaires  
7 centres de formation professionnelle  
2 centres d'éducation des adultes



Le Centre de services scolaire de la Capitale couvre un territoire de **1 200 km<sup>2</sup>**

## Le territoire

Principalement situé dans la ville de Québec, le Centre de services scolaire est notamment présent dans :

- les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
- la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier;
- les villes de Fossambault-sur-le-Lac, de Lac-Saint-Joseph, de Shannon et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

## Le transport scolaire

Le Centre de services scolaire requiert les services de près de 238 autobus, minibus et berlines.

Chaque jour, environ 11 000 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 13 870 km.

## Les partenariats

Le Centre de services scolaire de la Capitale s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.

# MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

## Membres du conseil des commissaires

Du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 8 février 2020, date à laquelle leur mandat a pris fin, les membres du conseil des commissaires ont tenu 6 séances, soit 5 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire.

Au cours de la même période, le comité exécutif a tenu 7 séances, soit 5 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires.

Enfin, les 10 comités permanents, composés d'élus et de membres du personnel administratif, ont eu 38 rencontres. Ces groupes de travail élaboraient des propositions, assuraient la mise en œuvre de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulaient des recommandations au conseil des commissaires.

## Le code d'éthique et de déontologie des commissaires

Le code d'éthique et de déontologie déterminait les devoirs et obligations des commissaires, conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. Il visait à préserver la confiance du public à l'égard de la Commission scolaire de la Capitale.

En 2019-2020, aucune plainte n'a été traitée par le conseiller à l'éthique.

[Consultez le code d'éthique et de déontologie.](#)

## MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

<b>M<sup>me</sup> Manon Robitaille*</b>	Présidente de la commission scolaire de la Capitale
<b>M. Raynald Houde</b>	Circonscription 1
<b>M. Jonathan Houle</b>	Circonscription 2
<b>M. Patrice Gosselin*</b>	Circonscription 3
<b>M<sup>me</sup> Caroline Fournier</b>	Circonscription 4
<b>M. Simon Picard*</b>	Vice-président de la commission scolaire de la Capitale Circonscription 5
<b>M<sup>me</sup> Odette Roussin</b>	Circonscription 6
<b>M<sup>me</sup> Nathalie Côté</b>	Circonscription 7
<b>M. Benoît Gingras*</b>	Circonscription 8
<b>M. Michel Bernier*</b>	Circonscription 9
<b>M<sup>me</sup> Magelline Gagnon</b>	Circonscription 10
<b>M<sup>me</sup> Édith Thibault*</b>	Circonscription 11
<b>M. Patrick Gravel</b>	Commissaire parent (EHDAA)
<b>M. Martin Labbé</b>	Commissaire parent (général)
<b>M. Martin Paquet*</b>	Commissaire parent (général)
<b>M. Jeannot Létourneau</b>	Commissaire parent (primaire)
<b>M<sup>me</sup> Julie Guilbeault</b>	Commissaire parent (secondaire)
<b>M. Nicolas Lamoureux</b>	Commissaire parent (secondaire)

\* Membres du comité exécutif.

## Séances de décisions du directeur général

Le 8 février 2020, le projet de loi 40, intitulé *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, a été adopté, ce qui a mis fin au mandat du conseil des commissaires. Une période de transition s'est amorcée au sein de l'organisation. Du 9 février au 30 juin 2020, le directeur général a tenu 9 séances de décisions.

## Nouvelle gouvernance scolaire

Le 15 juin 2020, la Commission scolaire de la Capitale a amorcé sa transformation en devenant officiellement le Centre de services scolaire de la Capitale, administré par le directeur général du 9 février au 15 octobre 2020, puis par un conseil d'administration à partir du 15 octobre 2020. Comme demandé, un comité transitoire formé d'un parent et de membres du personnel a également été constitué en vue de soutenir au besoin la prise de décision.

# SERVICES ADMINISTRATIFS

## DIRECTION GÉNÉRALE

Nous sommes entourés d'une équipe qui met tout en œuvre pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite de chacun de nos élèves. Nous favorisons une gestion participative, en interrelation avec tous les intervenants, en vue de nous améliorer constamment de manière à offrir les services de qualité auxquels peuvent s'attendre les élèves du Centre de services scolaire.

**Pierre Lapointe**  
Directeur général

**Richard Vallée**  
Directeur général  
adjoint aux affaires  
administratives

**Mireille Dion**  
Directrice générale  
adjointe aux affaires  
éducatives

## SERVICES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Nous offrons aux centres de formation des services d'animation, de coordination, de soutien et de développement. Nous veillons également à l'application du régime pédagogique et des programmes d'études.

**Maude Plourde**  
Directrice

## SERVICES ÉDUCATIFS DES JEUNES

Nous assurons un rôle de soutien, de conseil et de développement pédagogiques auprès des écoles primaires et secondaires en plus de veiller à l'application des programmes d'études et du régime pédagogique.

**André-Marc Goulet**  
Directeur

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Nous assistons la Direction générale dans ses fonctions de coordination entre les paliers politique et administratif et nous assurons les communications internes et externes de l'organisation, la gestion des plaintes, ainsi que la conservation et le classement des documents par l'intermédiaire du service des archives.

**M<sup>e</sup> Érick Parent**  
Secrétaire général et directeur de l'information  
et des communications

## SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Nous élaborons et mettons en œuvre des politiques et des programmes de gestion des ressources humaines, de relations de travail et de développement organisationnel. Nous collaborons à la détermination des objectifs stratégiques du Centre de services scolaire au regard des enjeux et des défis définis en matière de gestion des ressources humaines.

**Nancy Paquet**  
Directrice

## SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Nous assurons une saine gestion des finances dans le respect des grandes orientations du Centre de services scolaire. Nous veillons à l'application des politiques, des règles et des procédures en la matière.

**Marc Drolet**  
Directeur

## SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Nous avons la responsabilité de tous les bâtiments et des établissements du Centre de services scolaire et nous répondons à leurs besoins et à leurs demandes concernant la construction, l'aménagement, l'entretien et la réparation du parc immobilier. Nous nous occupons également de l'approvisionnement en biens et services.

**Éric Fortin**  
Directeur

## SERVICES DE L'INFORMATIQUE

Nous répondons aux besoins technologiques de l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire.

**Francis Bélanger**  
Directeur

## La divulgation d'actes répréhensibles

Pour se conformer à la *Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Centre de services scolaire de la Capitale a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et désigné le secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire. Depuis l'entrée en vigueur de la loi le 1<sup>er</sup> janvier 2018, aucun cas n'a été soumis au secrétaire général.

## Le processus de traitement d'une plainte

Lorsqu'un parent ou un élève souhaite manifester son insatisfaction par rapport à une décision ou à un service, il est invité à suivre les étapes suivantes :

1. Communiquer avec l'intervenant concerné pour exprimer son insatisfaction et tenter de résoudre le différend;
2. Si l'insatisfaction persiste, communiquer avec la direction de l'école;
3. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au secrétaire général du Centre de services scolaire et, au besoin, demander une révision de la décision;
4. Si l'insatisfaction persiste, formuler une plainte au protecteur de l'élève.

Tous les renseignements à ce sujet et les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le site [cscapitale.qc.ca](http://cscapitale.qc.ca).

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Secrétariat général a traité, conformément au *Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, 50 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport scolaire et les services aux élèves.

# TRAITEMENT DES PLAINTES

### RÉPARTITION DES PLAINTES

Primaire	Secondaire	Formation professionnelle	Éducation des adultes	Services
27	14	5	1	3

### NOMBRES DE PLAINTES

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
118	104	128	97	50

# GESTION DES SITUATIONS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE

**Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, tous les établissements du Centre de services scolaire ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.**

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire 2019-2020, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires du Centre de services scolaire de la Capitale, le directeur général a reçu 62 rapports sommaires de plainte comparativement à 71 l'année précédente. Il est à noter que certaines situations peuvent être répertoriées plus d'une fois si elles correspondent à plus d'une forme de violence ou d'intimidation. Une diminution des événements déclarés est remarquée; elle s'observe principalement au regard des situations d'intimidation et de violence physique ainsi que de l'intimidation verbale. Nous croyons que les interventions préventives et les stratégies mises en œuvre dans les écoles pour lutter contre l'intimidation contribuent à faire en sorte que les jeunes dénoncent davantage les situations où ils sont victimes ou témoins d'actes d'intimidation. Ils permettent ainsi aux intervenants scolaires d'agir et d'appliquer rapidement les mesures prévues dans chacun des milieux.

Le nombre de rapports sommaires de plainte transmis à la direction générale diminue depuis cinq ans. Cela s'explique notamment par les nombreuses mesures et les stratégies utilisées par les écoles pour assurer un climat sain, sécuritaire et bienveillant. Chaque événement rapporté dans les écoles est soumis à une analyse par la direction d'école, mais il ne fait pas nécessairement le sujet d'une déclaration à la direction générale. Toutefois, des interventions adaptées à la situation sont effectuées systématiquement.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR LA DIRECTION D'ÉCOLE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PROPORTION DES PLAINTES DÉPOSÉES AU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE		
	Présoolaire et primaire	Secondaire
Nombre d'élèves	17 163	7 743
Nombre d'événements déclarés	27	35
Nombre d'événements déclarés au protecteur de l'élève	0	0
Nature des événements déclarés		
Intimidation physique	11%	6%
Intimidation verbale	19%	14%
Intimidation écrite	0%	0%
Intimidation électronique	0%	6%
Violence physique	48%	54%
Violence verbale	22%	17%
Violence écrite	0%	0%
Violence électronique	0%	3%

## Nature des événements déclarés par secteurs

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
<b>Duburger Les Saules Vanier</b>	Sans-Frontière	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
	des Écrivains									
	du Buisson									
	Du Domaine									
	Jean-XXII									
	de la Mosaïque									
<b>Haute-ville Centre-ville</b>	Notre-Dame-du-Canada	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
	Sainte-Monique									
	Anne-Hébert									
	Saint-Jean-Baptiste									
	Internationale de Saint-Sacrement									
	Dominique-Savio									
	Marguerite-Bourgeoys									
	Sacré-Cœur									
	Saint-Albert-le-Grand									
	Saint-Fidèle									
	de la Grande-Hermine									
	Saint-Malo									
Saint-Paul-Apôtre										
des Jeunes-du-Monde										
des Berges										
Sainte-Odile										
<b>Est</b>	de l'Accueil	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	de l'Apprenti-Sage									
	du Beau-Séjour									
	du Vignoble									
	Les Prés-Verts									
de l'Escabelle										

Note: Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

### Nature des événements déclarés par secteurs

SECTEUR	ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				TOTAL
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
Centre	de Château-d'Eau	1	2	0	0	0	1	0	0	4
	de La Chaumière									
	de La Source									
	de l'Arc-en-Ciel									
	d'éducation internationale									
	Notre-Dame-des-Neiges									
	Saint-Claude									
de l'Aventure										
Ouest Nord Sainte-Catherine	de La Chanterelle	0	1	0	0	2	1	0	0	4
	de la Myriade									
	du Val-Joli									
	Jules-Émond									
	à l'Orée-des-Bois									
	L'Odyssée									
	du Joli-Bois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	des Explorateurs									
	Alexander-Wolff									
École secondaire	régionale des Quatre-Saisons	2	5	0	2	19	6	0	1	35
	Boudreau									
	Cardinal-Roy									
	Jean-de-Brébeuf									
	Joseph-François-Perrault									
	La Camaradière									
	de la Cité									
	de Neufchâtel									
	Roger-Comtois									
	Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau									
	L'Odyssée									
	Vanier									

Note: Un événement peut correspondre à plus d'une forme de violence.

## Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

### L'accompagnement

Les Services éducatifs des jeunes ont accompagné les écoles en matière de prévention et d'intervention contre la violence et l'intimidation, et ce, en respectant leurs besoins respectifs. Plusieurs thèmes ont été abordés pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire, dont la façon d'intervenir en cas d'acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

**TOUS NOS ÉTABLISSEMENTS**  
ont un plan actif pour  
lutter contre l'intimidation  
et la violence.

### Les mesures de prévention

Les interventions mises en œuvre dans nos écoles s'appuient sur des recherches récentes et les plans d'action incluent plusieurs mesures de prévention :

- Plan stratégique pour la cour d'école;
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves;
- Ateliers de développement d'habiletés sociales plus précises pour des élèves ciblés par les intervenants;
- Sensibilisation auprès des élèves, du personnel de l'école et des parents aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social;
- Apprentissage, de la part des élèves, pour savoir comment demander de l'aide pour soi et pour les autres ainsi que pour repérer les personnes-ressources dans leur environnement.

### Le protocole d'intervention

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (au besoin).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (au besoin).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

Aucun élève du Centre de services scolaire de la Capitale n'a été expulsé et rares sont ceux qui ont été transférés dans un autre établissement. Chaque dossier de transfert est l'objet d'une discussion avec les parents et les partenaires, en vue de mettre en œuvre la mesure qui répondra le mieux aux besoins de l'élève.

# RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Mesdames,  
Messieurs,

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le protecteur de l'élève a traité deux plaintes en plus de répondre à 60 demandes pour lesquelles des services de référence, de conseil et d'accompagnement ont été offerts aux parents d'élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'à des élèves inscrits en formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

La première plainte portait sur le transport scolaire et la seconde concernait des services pour les élèves handicapés et/ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Dans les deux cas, les plaintes ont été traitées en conformité avec le règlement en vigueur. Une d'entre elles a fait l'objet d'une recommandation aux dirigeants du Centre de services scolaire de la Capitale.

Le protecteur de l'élève,



**Marc Bergeron**

## Nombre de dossiers portés à l'attention du protecteur de l'élève

62 dossiers

## Situations les plus fréquemment rencontrées

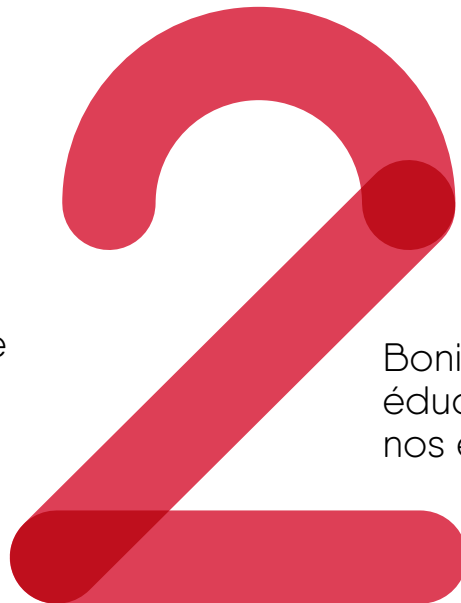
- Classement d'élèves
- Communications difficiles en formation générale des adultes
- Communications difficiles entre le parent et le personnel
- Demande d'information pour changement d'école
- Information générale
- Instabilité du personnel et effet sur l'élève
- Intimidation
- Mesures d'encadrement des élèves et sécurité
- Mesures disciplinaires
- Services EHDAA
- Transport scolaire

## Types d'interventions effectuées

- Accompagnement
- Conciliation parent-école
- Conciliation parent-services
- Conseil
- Référence
- Soutien
- Transmission d'information



Améliorer la réussite  
et la persévérance  
scolaires de nos  
élèves jeunes  
et adultes



Bonifier l'expérience  
éducative au sein de  
nos établissements

## RÉALISATIONS DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2023\*

\* La date d'échéance du PEVR est prolongée en 2023, à la demande  
du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).



# ORIENTATION

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

**RÉALISATIONS DU PLAN D'ENGAGEMENT  
VERS LA RÉUSSITE 2018-2023**

# AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

Axe d'intervention 1	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
<b>Augmentation de la diplomation et de la qualification</b>	1.1 D'ici 2023, porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans	73,3 %	<b>73,5 %</b>	80,0 %
	1.2 D'ici 2023, réduire les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves dans la proportion suivante:	Écarts de réussite au regard du taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans, en % entre différents groupes d'élèves			
	1.2.1 Garçons et filles: écart de 7,8 %		9,4 %	<b>6,2 %</b>	7,8 %
	1.2.2 EHDAA et élèves ordinaires: écart de 29,7 %		35,6 %	<b>35,0 %</b>	29,7 %
	1.2.3 Écoles défavorisées: écart de 11,4 %		13,7 %	<b>19,4 %</b>	11,4 %
1.2.4 Élèves issus de l'immigration de 1 <sup>re</sup> génération: écart de 7,8 %	9,3 %	<b>18,0 %</b>	7,8 %		
1.3 D'ici 2023, porter à 85 % le taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification	Taux annuel de sorties avec diplôme ou qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	83,0 %	<b>80,1 %</b>	85,0 %	
Axe d'intervention 2	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
<b>Réduction du retard au secondaire</b>	2.1 D'ici 2023, ramener à 15,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	17,5 %	<b>15,1 %</b>	15,0 %
Axe d'intervention 3	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
<b>Amélioration de la persévérance</b>	3.1 D'ici 2023, diminuer à 15,0 % le taux de décrochage	Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes	17,0 %	<b>19,9 %</b>	15,0 %

Axe d'intervention 4	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Amélioration des transitions scolaires	4.1 D'ici 2023, accroître l'efficacité de la transmission des informations relatives à chaque élève tout au long de son parcours scolaire	Nombre de transitions <sup>1</sup> bénéficiant d'un outil de transmission numérique des informations relatives à chaque élève	1	1	5
	4.2 D'ici 2023, augmenter la cohérence des actions auprès des élèves à chaque étape de leur parcours scolaire	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives visant la cohérence des actions auprès des élèves lors des transitions <sup>2</sup> entre les ordres d'enseignement ou les secteurs	ND	45	66
Axe d'intervention 5	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Développement des compétences en littératie	5.1 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire (juin)	89,9 %	N/A <sup>2</sup>	92,0 %
	5.2 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la 4 <sup>e</sup> année du primaire (juin)	89,4 %	N/A <sup>2</sup>	92,0 %
	5.3 D'ici 2023, porter à 95,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	93,4 %	N/A <sup>2</sup>	95,0 %
	5.4 D'ici 2023, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de lecture, langue d'enseignement, de la fin du primaire (juin)	89,4 %	N/A <sup>2</sup>	92,0 %
	5.5 D'ici 2023, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la fin du premier cycle du secondaire (juin)	83,1 %	N/A <sup>2</sup>	85,0 %
	5.6 D'ici 2023, porter à 85,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 <sup>e</sup> année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 5 <sup>e</sup> année du secondaire (juin)	80,2 %	N/A <sup>2</sup>	85,0 %
	5.7 Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte de notre territoire	Nombre d'activités destinées à la population et soutenues par le ministère de l'Éducation du Québec	4	7	10

<sup>1</sup> Les cinq transitions considérées sont les suivantes : du milieu de garde au préscolaire, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire, du secondaire à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle et de l'éducation des adultes à la formation professionnelle.

<sup>2</sup> Dans le contexte de la suspension des services éducatifs en raison de la COVID-19, il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles en juin 2020.

Axe d'intervention 6	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
<b>Développement des compétences en numératie</b>	6.1 D'ici 2023, porter à 83,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Raisonner</i> , de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Raisonner</i> , de la fin du primaire (juin)	81,0 %	<b>N/A<sup>3</sup></b>	83,0 %
	6.2 D'ici 2023, porter à 89,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Résoudre</i> , de la fin du primaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique, compétence <i>Résoudre</i> , de la fin du primaire (juin)	87,0 %	<b>N/A<sup>3</sup></b>	89,0 %
	6.3 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Culture, société et technique) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire (juin)	65,3 %	<b>N/A<sup>3</sup></b>	70,0 %
	6.4 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Technico-sciences) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire (juin)	51,6 %	<b>N/A<sup>3</sup></b>	70,0 %
	6.5 D'ici 2023, porter à 70,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de mathématique (Sciences naturelles) de la 4 <sup>e</sup> année du secondaire (juin)	47,7 %	<b>N/A<sup>3</sup></b>	70,0 %

<sup>3</sup> Dans le contexte de la suspension des services éducatifs en raison de la COVID-19, il n'y a pas eu d'épreuves ministérielles en juin 2020.

## Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Favoriser la réussite et la persévérance scolaires se situe au cœur de notre mission. C'est pourquoi nous déployons d'importants efforts afin de réduire les écarts entre certains groupes d'élèves ainsi que le retard à l'entrée au secondaire. Nous apportons aussi un soin particulier à la qualité des transitions d'un ordre d'enseignement à l'autre ainsi qu'au développement des compétences en littératie et en numératie. À ce chapitre, les résultats de la recherche en éducation nous guident dans le choix des meilleures initiatives à mettre en œuvre.

### **Le projet CAR: Collaborer, apprendre, réussir**

Le projet CAR vise à améliorer la réussite des élèves et le taux de diplomation. Pour ce faire, il mise sur le renforcement de l'expertise des gestionnaires et des enseignants ainsi que sur une culture de collaboration au sein des équipes-écoles. Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la Direction générale et les Services éducatifs des jeunes ont créé trois communautés de pratique composées de directions d'école pour permettre des discussions sur différentes approches et méthodes. Deux établissements du primaire et deux du secondaire ont été accompagnés dans l'implantation de communautés d'apprentissage dans leur milieu.





### **Une culture collaborative d'insertion professionnelle dans les établissements**

Nous avons formé au cours de l'année plus de 40 mentors qui conseillent les nouveaux enseignants du primaire. Nous avons aussi procédé à la révision complète du Programme d'insertion professionnelle du personnel enseignant en misant sur une approche collaborative. Dans cette perspective, nous avons créé un comité de la relève qui regroupe des membres du personnel des Services éducatifs des jeunes, des Services des ressources humaines ainsi que des établissements primaires et secondaires. Ce comité a trouvé des solutions à plusieurs défis.

De plus, avec le Carrefour national d'insertion professionnelle en enseignement (CNIPE), nous avons organisé des rencontres visant à développer une culture de collaboration dans les établissements. Ces rencontres ont réuni d'abord les mentors, puis les directions d'établissement et finalement l'ensemble du personnel des Services éducatifs des jeunes.

Enfin, nous avons expérimenté un dispositif d'accompagnement basé sur le soutien des pairs dans trois écoles primaires. Ce modèle, qui se concrétisera par l'ajout d'un volet au Programme d'insertion professionnelle, sera déployé dans d'autres établissements.

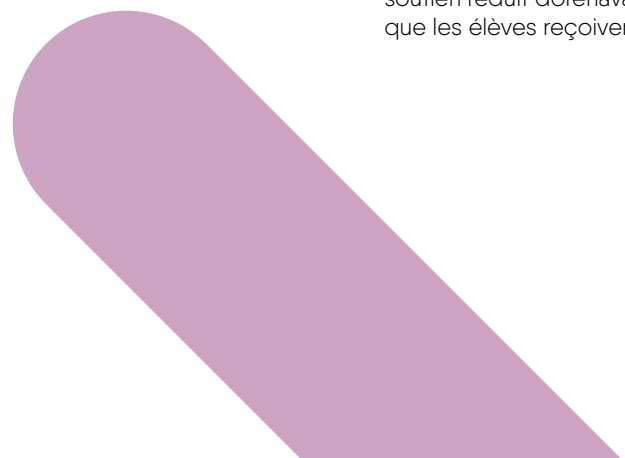
### **Une formation pour les enseignants d'élèves qui présentent un trouble du langage**

Le Service régional de soutien et d'expertise à l'intention des élèves ayant des difficultés langagières et de communication ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) a offert trois formations au personnel enseignant. Chacune visait une clientèle en particulier, soit le personnel enseignant du préscolaire, celui du primaire ainsi que les enseignants spécialistes et éducateurs spécialisés.

Par ailleurs, des conseillères pédagogiques en français et en adaptation scolaire, en collaboration avec le Service régional de soutien et d'expertise, ont bâti une communauté de pratique réunissant des enseignants de classes spécialisées pour les élèves qui ont un trouble du langage.

### **Une réponse plus rapide aux besoins des élèves grâce à l'approche concertée des conseillères pédagogiques**

Les conseillères pédagogiques du préscolaire, de l'adaptation scolaire et de l'équipe de francisation travaillent maintenant de façon plus globale et concertée afin de mieux appuyer les milieux. Grâce au partage de connaissances et à une meilleure compréhension du rôle de chacune, elles sont plus outillées pour faciliter le passage des enfants au préscolaire. De plus, la mise en œuvre d'une trajectoire de communication et de demandes de soutien réduit dorénavant le délai d'attente avant que les élèves reçoivent de l'accompagnement.



### L'actualisation des pratiques dans l'enseignement des mathématiques

Les conseillers pédagogiques ont mis en œuvre plusieurs actions pour accompagner les enseignants de mathématique dans l'actualisation de certaines approches. Ils ont notamment :

- participé à des travaux régionaux pour tisser des liens entre la programmation informatique et des situations-problèmes mathématiques;
- organisé en classe des activités de robotique ou de programmation à caractère mathématique;
- déployé le référentiel d'intervention du ministère de l'Éducation;
- arrimé certaines pratiques entre le primaire et le secondaire;
- mis sur pied des approches collaboratives pour favoriser une compréhension commune du nombre et des opérations.

### Des services de francisation accrus pour les élèves allophones ou issus de l'immigration

Les enfants allophones ou issus de l'immigration qui fréquentent une classe ordinaire au secondaire peuvent maintenant bénéficier d'un soutien accru en français. Axés sur la capacité à communiquer dans cette langue, les cours couvrent plus de la moitié du temps d'apprentissage. Ils incluent un rattrapage par rapport aux notions de mathématiques essentielles à la réussite du parcours scolaire. Ils sont offerts en petits groupes constitués selon le niveau des élèves. L'enseignant-ressource, le conseiller d'orientation et l'enseignant de francisation produisent ensemble un plan d'intervention propre à chaque jeune. L'intégration à la classe ordinaire dans les différentes matières est donc progressive et respectueuse des aptitudes de chaque élève.

### Une transition du primaire au secondaire facilitée pour les élèves issus de classes spécialisées

Les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire ont réalisé plusieurs actions pour faciliter la transition au secondaire des élèves des classes spécialisées du primaire, soit :

- la description des besoins de chaque enfant, établie avec les équipes multidisciplinaires des services spécialisés du primaire;
- le classement des élèves, effectué avec les équipes multidisciplinaires des services spécialisés du secondaire;
- le soutien du personnel du premier cycle du secondaire dans l'organisation d'activités de passage (visite de l'école, modalités d'intégration, participation à des rencontres de concertation avec les parents et suivi des mesures prises).



### **Des bibliothèques mieux adaptées aux élèves avec des besoins particuliers**

Nous avons accompagné les équipes de 13 écoles primaires dans l'enrichissement et l'élagage des collections de leur bibliothèque et dans le réaménagement de celle-ci afin d'améliorer l'offre aux élèves avec des besoins particuliers. Nous avons par ailleurs aidé des enseignantes en adaptation scolaire à choisir les livres pour leur classe. Finalement, des actions de sensibilisation ont été menées auprès d'auteurs par rapport au défi des écoles, qui doivent offrir des livres convenant non seulement au niveau de littératie des élèves en difficulté ou issus de l'immigration, mais également à leur âge ou à leur stade de développement.



### **Une activité de sensibilisation à la formation professionnelle**

L'édition 2019 de l'activité « Le Bon sens de la FP » s'est tenue le 21 novembre au Centre de formation professionnelle de Neufchâtel. Au cours de cette journée, des intervenants d'une quinzaine d'organismes ayant pour mission de soutenir la persévérance scolaire ont pu se familiariser avec la formation professionnelle, les possibilités de carrière et les besoins du marché du travail. Grâce à des témoignages, à des ateliers d'expérimentation et à des discussions avec des élèves et des enseignants, les participants sont dorénavant en mesure de valoriser la formation professionnelle auprès des jeunes du secondaire et de l'éducation des adultes.



# ORIENTATION

Bonifier l'expérience  
éducative au sein de  
nos établissements

RÉALISATIONS DU PLAN D'ENGAGEMENT  
VERS LA RÉUSSITE 2018-2023

# BONIFIER L'EXPÉRIENCE ÉDUCATIVE AU SEIN DE NOS ÉTABLISSEMENTS

Axe d'intervention 1	Objectif	Indicateur	Résultats actuels	Résultats visés	
Développement d'une culture du numérique	1.1 D'ici 2023, s'assurer que chaque établissement a développé une culture du numérique jusque dans la classe	Nombre d'établissements ayant un projet éducatif intégrant la dimension du numérique	66	66	
	1.2 Assurer la mise en place d'infrastructures technologiques en vue de soutenir l'exploitation des possibilités du numérique sur le plan pédagogique dans tous les établissements	Nombre de projets mis en œuvre pour soutenir des initiatives numériques dans la classe	262	66	
	1.3 Assurer le soutien technique efficient des infrastructures technologiques mises en place	Taux de réponse aux demandes de soutien technique à l'intérieur des délais établis dans l'accord de niveau de service	84,0 %	90,0 %	
	1.4 Favoriser l'accompagnement du personnel enseignant afin qu'il développe ses compétences dans l'intégration pédagogique du numérique dans la classe	Nombre d'établissements mettant en œuvre des initiatives favorisant l'accompagnement du personnel enseignant en matière d'intégration pédagogique du numérique dans la classe	60	66	
Axe d'intervention 2	Objectifs	Indicateurs	Résultats actuels	Résultats visés	
Promotion d'un mode de vie physiquement actif	2.1 Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour	Nombre d'écoles primaires ayant intégré cet objectif à leur projet éducatif	45	45	
Axe d'intervention 3	Objectif	Indicateur	Situation de départ	Résultats actuels	Résultats visés
Amélioration de nos bâtiments	3.1 D'ici 2023, diminuer à 17,0 % le taux de vétusté du parc immobilier du Centre de services scolaire	Taux de vétusté du parc immobilier de la commission scolaire	21,5 %	18,0 %	17,0 %



### L'amélioration des bâtiments

- **Des centaines de projets pour maintenir les bâtiments**

Le Centre de services scolaire de la Capitale a entrepris plus d'une centaine de projets majeurs dans ses établissements, ce qui constitue une année remarquable pour le maintien de ses bâtiments. Au total, 41,4 millions de dollars ont été investis, dont 6,8 millions dans des travaux au sein de bâtiments patrimoniaux : les écoles secondaires Vanier et Cardinal-Roy et le Centre Louis-Jolliet.

- **Le début du projet d'agrandissement de l'école Joseph-François-Perrault**

En 2019-2020, les plans et devis d'agrandissement ont été entamés pour l'école secondaire Joseph-François-Perrault à la suite de l'autorisation du Ministère. Cet agrandissement permettra d'accueillir, au cours des prochaines années, la clientèle en provenance du primaire, en constante croissance.

### Un pas de plus vers l'implantation d'une culture numérique

Pour soutenir les milieux dans l'implantation d'une culture numérique, des équipes composées de directions d'établissement, de professionnels et de leaders pédagonumériques dans les écoles ont élaboré une structure d'accompagnement et de formation en quatre volets visant à répondre aux multiples besoins.

- **Volets 1 et 2**

Une démarche d'accompagnement basée sur une analyse des milieux en ce qui a trait au matériel, aux besoins, à l'expertise et au modèle d'intervention des leaders pédagonumériques a été développée pour favoriser le perfectionnement professionnel des équipes-écoles. Des activités préparatoires et préalables au passage à l'Octet, laboratoire d'initiatives technologiques du Centre de services scolaire de la Capitale, ont notamment été proposées dans une perspective de réinvestissement dans les écoles. Dans le même ordre d'idées, une démarche d'accompagnement a été offerte aux équipes-écoles, de manière à tenir compte des réalités propres à l'éducation préscolaire, à l'adaptation scolaire ainsi qu'aux classes d'accueil et de francisation.

- **Volets 3 et 4**

Des formations sur divers thèmes relatifs au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur ont été offertes au personnel tous les mercredis. De plus, la mise sur pied de visites autonomes à l'Octet a permis de favoriser le perfectionnement professionnel ainsi que le partage de connaissances, et ce, pour bonifier ultimement l'expérience éducative de nos élèves dans l'utilisation des technologies.

# Lire, jouer, bouger

## **La COVID-19: un catalyseur dans le développement de la culture numérique!**

La pandémie a mené toute l'organisation à renforcer ses modèles d'accompagnement des élèves, des parents et du personnel afin que les services éducatifs offerts répondent aux besoins de notre clientèle dans un contexte éducatif hors du commun.

Le printemps 2020 a donc permis de consolider une approche concertée de l'utilisation des technologies comme valeur ajoutée aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Le tout s'est traduit par de nombreuses initiatives inspirantes ayant mobilisé l'ensemble du personnel dans la mise en place de classes virtuelles, de divers sites Web et de pages à l'attention des parents qui désirent accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages.

### Un site Web transactionnel pour le Service aux entreprises

Depuis décembre 2019, les entreprises et les travailleurs bénéficient d'un nouvel outil pour répondre à leurs besoins en matière d'apprentissage et d'accompagnement: le [site transactionnel](#) du Service aux entreprises (SAE) de la Capitale. Cet outil offre des formations sur mesure, des services de reconnaissance des acquis et des compétences, de la formation continue dans plusieurs domaines ainsi que des conseils personnalisés. Il comporte par ailleurs un volet particulier pour les travailleurs immigrants.



### Le Lab-École du Vieux-Limoilou

Depuis 2018, la direction de la future école primaire, des parents, des enseignants, des représentants de la communauté, des élus locaux, des conseillers pédagogiques et des responsables de services de garde contribuent aux réflexions en vue de bâtir l'« école de demain » dans le Vieux-Limoilou. Constitués en comité de travail, ils ont mené des consultations et des analyses afin que la proposition architecturale réponde le mieux possible aux besoins des élèves et de la communauté. Ils ont aussi dressé les éléments-clés du projet éducatif, notamment l'approche famille-école-communauté et la démarche intégrée d'éducation au développement durable. Les travaux du comité gravitent autour des trois grands chantiers du Lab-École, soit l'environnement physique, le mode de vie sain et actif ainsi que l'alimentation.

# LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée le 5 décembre 2014. Aux fins de l'application des mesures prévues à cette loi, le Centre de services scolaire présente des renseignements relatifs à ses contrats de service ainsi qu'au nombre d'heures rémunérées pour chacune des catégories d'emploi.

Cette loi prévoit que le nombre d'heures rémunérées de la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 ne devrait pas excéder celui de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. La hausse du nombre d'heures rémunérées s'explique par l'augmentation de la clientèle et par les mesures offertes aux établissements pour l'ajout de ressources.

## Renseignements relatifs aux contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 10 000 \$ ou plus (avec une personne physique) et de 25 000 \$ ou plus (avec une entreprise) conclus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 30 juin 2020.

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique <sup>1</sup>	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique <sup>2</sup>	110	9 852 899 \$
<b>TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE</b>	<b>110</b>	<b>9 852 899 \$</b>

<sup>1</sup> Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.

<sup>2</sup> Comprend les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

## Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées

DU 1 <sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	286 400,70	0,00	286 400,70	168
2. Personnel professionnel	348 619,27	1 208,10	349 827,37	244
3. Personnel enseignant	2 966 552,01	6 866,54	2 973 418,54	2 860
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 822 106,35	9 082,86	1 831 189,21	2 119
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 942,83	4 147,49	104 090,32	62
<b>TOTAL</b>	<b>5 505 621,16</b>	<b>21 304,99</b>	<b>5 526 926,14</b>	<b>5 453</b>
AVRIL 2019 À MARS 2020				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	291 784,42	0,00	291 784,42	186
2. Personnel professionnel	396 009,39	1 611,53	397 620,92	283
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	3 325 684,78	12 298,99	3 337 983,77	3 196
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	2 160 541,07	13 408,23	2 173 949,31	2 591
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	92 217,35	4 524,34	96 741,69	58
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 266 237,01</b>	<b>31 843,09</b>	<b>6 298 080,11</b>	<b>6 314</b>

# RÉSULTATS FINANCIERS 2019-2020 ET SITUATION FINANCIÈRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE

Attentif aux différents enjeux tels que la baisse de clientèle en formation professionnelle et les besoins croissants de ressources pour les élèves à risque et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le centre de services scolaire applique des principes de vigilance minutieuse quant à sa situation financière. La recherche de solutions est constante, en vue de concilier notre engagement envers la clientèle et notre obligation à maintenir l'équilibre budgétaire.

Au terme de l'exercice financier 2019-2020, le Centre de services scolaire de la Capitale a enregistré un déficit de 8 922 852 \$ et ses surplus accumulés ont diminué pour s'établir à 11 138 380 \$ au 30 juin 2020.

[Cliquez ici pour prendre connaissance des états financiers 2019-2020 et du complément d'information.](#)

REVENUS		
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec	303 791 720 \$	80,86 %
Taxe scolaire	41 466 394 \$	11,04 %
Ventes de biens et services*	23 154 990 \$	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 194 781 \$	8,10 %
Autres revenus	5 070 307 \$	
	<b>375 678 192 \$</b>	<b>100 %</b>
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	181 375 471 \$	47,16 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	89 156 023 \$	23,18 %
Services d'appoint**	38 428 447 \$	9,99 %
Activités administratives	11 192 116 \$	2,91 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	49 135 446 \$	12,78 %
Activités connexes***	14 452 759 \$	3,76 %
Variation de la provision pour avantages sociaux	860 782 \$	0,22 %
	<b>384 601 044 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>(8 922 852 \$)</b>	

\* Revenus provenant de particuliers, d'entreprises et d'organismes gouvernementaux (autres que ministère de l'Éducation du Québec) tels que les revenus facturés en vertu de la Politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers (ex. : services de garde, revenus de location d'immeubles, ventes de biens et services à des tiers).

\*\* Dépenses de transport et des services de garde.

\*\*\* Frais de financement, droits de scolarité hors réseau, rétroactivité salariale, prêts de service, projets spéciaux, etc.

## RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES 2019-2020 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE

### La provenance des revenus

375 678 192\$

- 80,86 %** Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec  
**303 791 720 \$**
- 11,04 %** Taxe scolaire  
**41 466 394 \$**
- 8,10 %** Vente de biens et services  
Droits de scolarité et frais de scolarisation  
Autres revenus  
**30 420 078 \$**

### La distribution des dépenses

384 601 044\$

- 47,16 %** Activités d'enseignement et de formation  
**181 375 471 \$**
- 23,18 %** Activités de soutien à l'enseignement et à la formation  
**89 156 023 \$**
- 9,99 %** Services d'appoint  
**38 428 447 \$**
- 2,91 %** Activités administratives  
**11 192 116 \$**
- 12,78 %** Activités relatives aux biens meubles et immeubles  
**49 135 446 \$**
- 3,76 %** Activités connexes  
**14 452 759 \$**
- 0,22 %** Variation de la provision pour avantages sociaux  
**860 782 \$**

*Pour connaître les objectifs et les principes de répartition des revenus du Centre de services scolaire de la Capitale ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués, cliquez [ici](#).*

Centre  
de services scolaire  
de la Capitale

Québec

